



Direction des ressources humaines – Service concours statutaires

AVIS DE PUBLICATION

Le 3 janvier 2025

Concours externe pour l'accès au grade d'adjoint administratif principal de 2e classe de la fonction publique hospitalière.

NOMBRE DE POSTES OFFERTS : 60

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Peuvent être admis à concourir :

Le concours externe est ouvert sans condition de diplôme.

MODALITÉS D'INSCRIPTION SUR LE SITE <https://concours.aphp.fr>

Le candidat saisit les données nécessaires à son inscription. Après vérification des conditions pour concourir par le service concours, son espace personnel (disponible dans son « Suivi de candidature ») est mis à jour indiquant s'il est admis ou non à concourir.

| | |
|--|---------------------------------------|
| Date de début des inscriptions électroniques | 3 février 2025 - 7 h (heure de Paris) |
| Date limite des inscriptions électroniques | 3 mars 2025 - 14 h (heure de Paris) |

La date limite de télétransmission des pièces a été fixée au 7 mars 2025 à 14 h (heure de Paris).



Toute communication du service concours à destination du candidat (suivi du dossier, convocations aux épreuves, résultats...) s'effectuera par le biais de l'accès sécurisé du candidat consultable depuis le site internet <https://concours.aphp.fr>. Le candidat est informé qu'il doit consulter régulièrement son accès sécurisé.

CONDITIONS D'ADMISSION DÉFINITIVE

- En suivant l'ordre de classement établi par le jury.
- Après avis favorable du Médecin du Travail